

L'urbain en grappe

Quel paysage ?
Structuré par les axes routiers et hydraulique le paysage urbain de Mûrs-Érigné s'est composé par comblement autour d'îlots anciens (bourg de murs, fourche d'Érigné, hameaux) éparpillés sur le territoire.
D'un paysage d'archipel en symbiose avec l'activité agricole on assiste aujourd'hui à un paysage aggloméré de tissus urbains hétérogène (zone commerciale, lotissement) dialoguant peu les uns avec les autres.



La route de Cholet guide le regard vers la roche d'Érigné



Rue du grand Pressoir



Zone du Grand pressoir



Vergers



Salle Jean Carnet



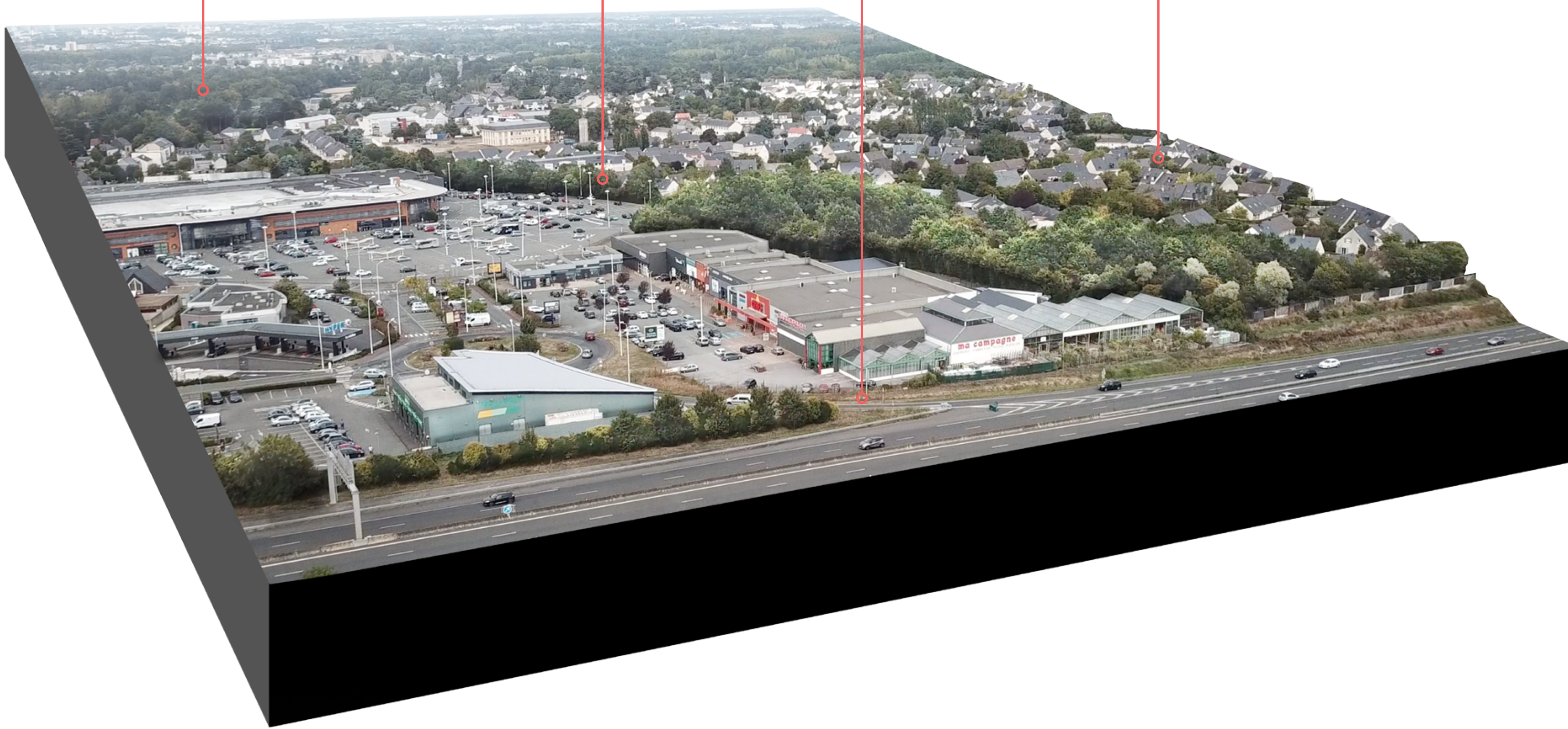
Chemin de Bellevue

Pôle de nature central

Reseaux de venelles à valoriser

Entrée de ville autoroutière

Developpement urbain par lotissement

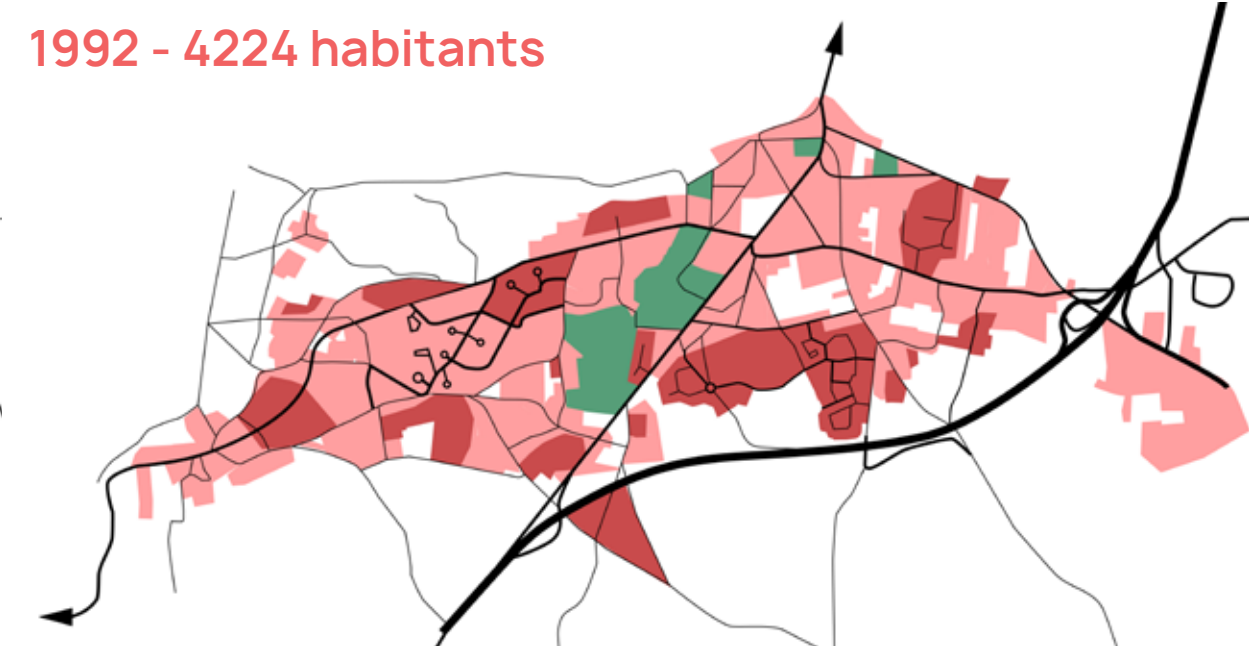


1949 - 1500 habitants



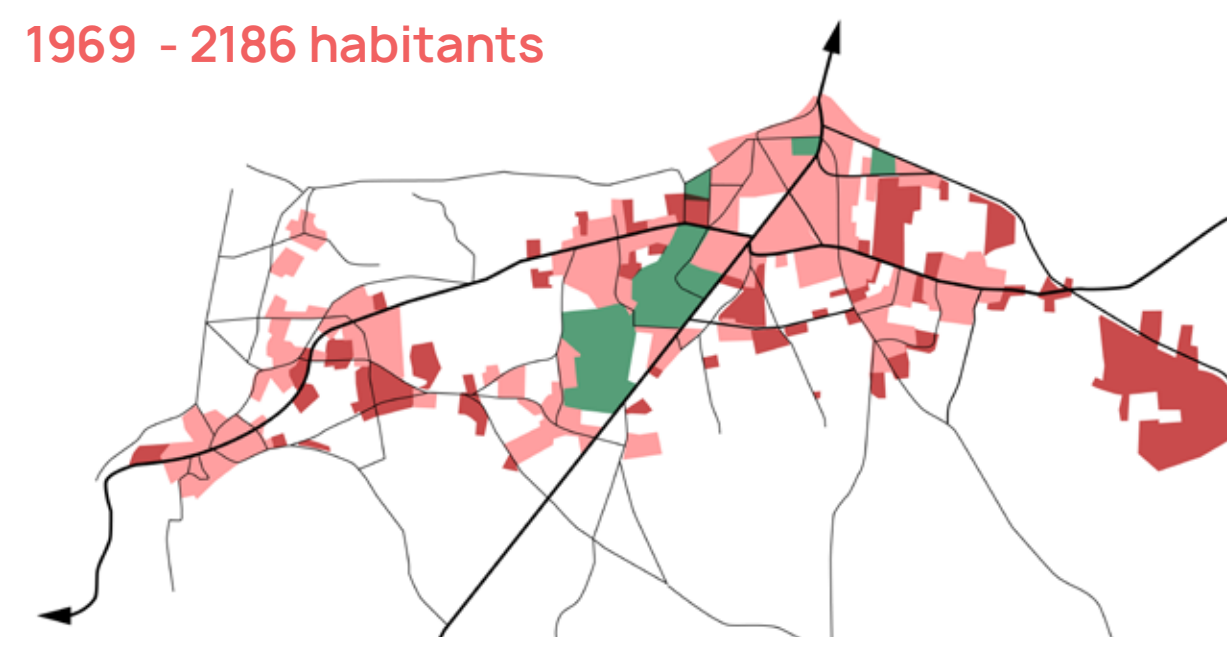
Hameaux diffus dans un paysage productif et grands domaines paysagers

1992 - 4224 habitants



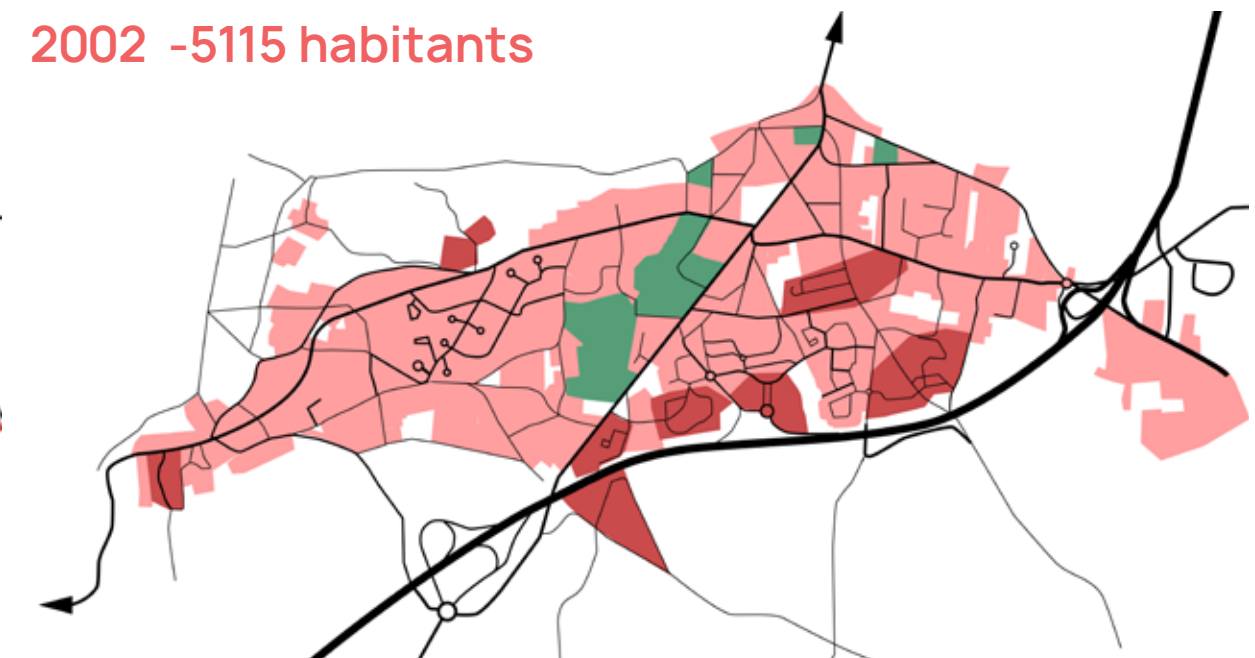
Comblement des dents creuses et extension vers la voie express

1969 - 2186 habitants



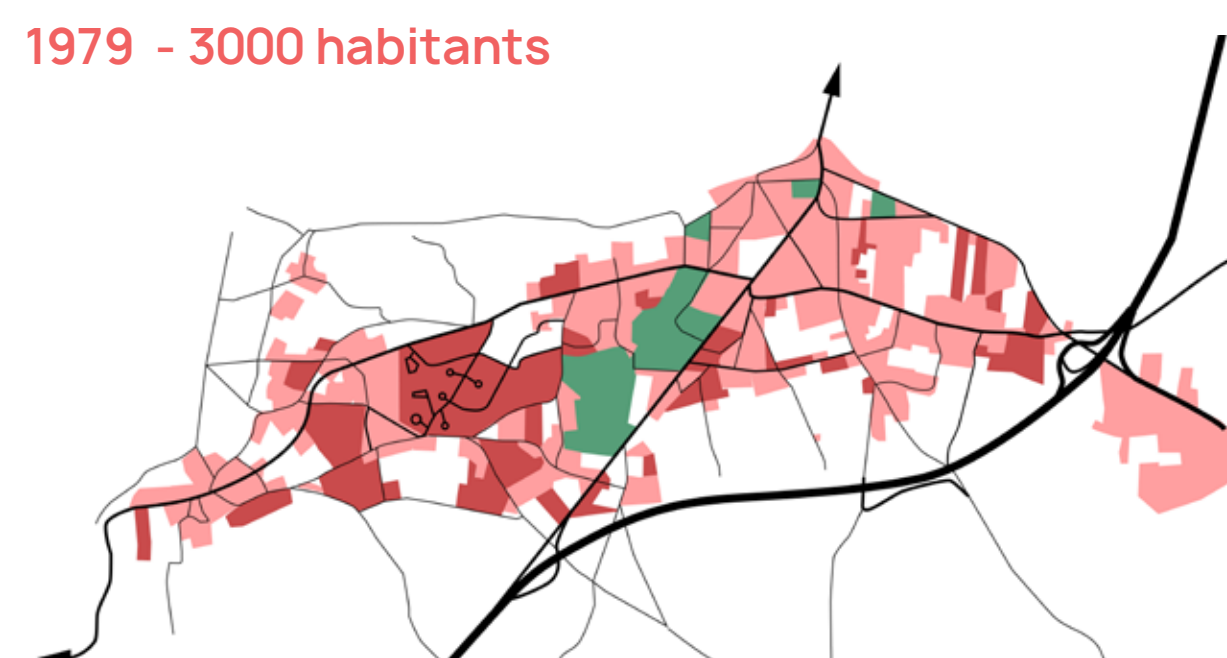
Densification progressive par extension des hameaux

2002 - 5115 habitants



La ville rattrape l'autoroute, les échangeurs et la zone commerciale caractérise un paysage franchisé

1979 - 3000 habitants



Densification par zone résidentielle entraînant la perte de la lecture de l'archipel de hameau.

2018 - 5385 habitants



Le développement se ralentit, les terrains à bâtir se raréfient.

Archipel

Sur les reliefs entre Louet et Aubance s'est développé historiquement un réseau de hameaux édifiés à l'abri des crues, distants d'environ 500 mètres, entrecoupés par les champs



Grands domaines

Au XIXème siècle de vastes domaines apparaissent sur Mûrs-Érigné (domaine du Jau, manoir de la Garenne) complétés par les domaines de villégiature au XIXème siècle (Saint-Pierre, Fontenelle)

Chateau d'Érigné

Ce point de repère dans le paysage disparaît en 1976 remplacé par une résidence privée.



Lotissements et équipements

La voie express inaugurée en 1977 dope l'attractivité de la commune. Les lotissements fleurissent, l'augmentation de la population génère l'équipement de la ville



Continuum

Les lotissements et constructions se poursuivent et forment un continuum bâti entre le bourg de Mûrs et la Fourche d'Érigné

Le centre commercial

«le Rallye visible» sur la photo précédente se développe. La zone commerciale apparaît avec la sortie de l'A87.

Quels enjeux ?

Créer un dialogue au sein de la grappe urbaine

Constituée par une fusion d'îlots urbains, la ville n'est aujourd'hui unifiée que par certains axes très routiers. Il est essentiel de créer un dialogue entre ces espaces en misant sur une trame fédératrice d'espaces publics permettant la diffusion de nouveaux usages. Cette trame d'espaces publics pourra s'appuyer sur le cœur

végétale de la commune (parc saint-pierre et parc du Jau) ainsi que sur le réseau de venelles existantes.

Les tissus urbains de Mûrs-Érigné évoluent et il s'agit de placer la cohérence paysagère au cœur de cette recomposition urbaine. Il faut préserver les cônes de vue, le patrimoine végétal et saisir l'opportunité de chaque projet urbain pour créer du lien inter-quartier.

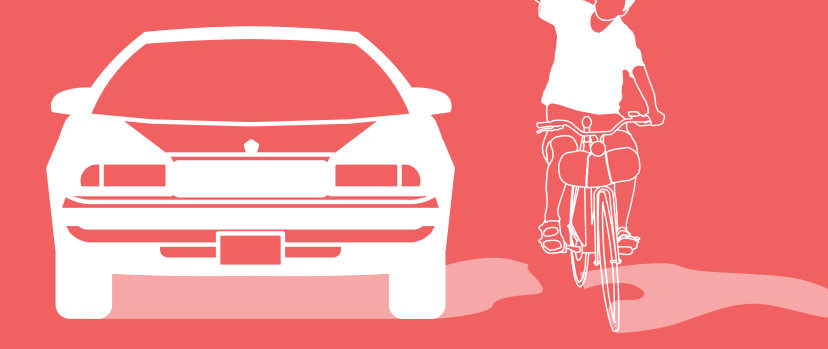


Sortir du modèle tout voiture

De part son historique, Mûrs-Érigné est une ville multipolaire qui sous-tend la nécessité de mobilité.

Cette forme urbaine singulière est aussi une force et le renforcement de certaines polarités de proximité pourrait rapprocher habitats et lieux de vie et diminuer la dépendance à l'automobile.

«Les entrées de ville hostiles aux piétons devront être réinvesties par traitement qualitatif des espaces publics afin de faire émerger de nouvelles habitudes de déplacement (entrée d'Érigné, zone commerciale).»



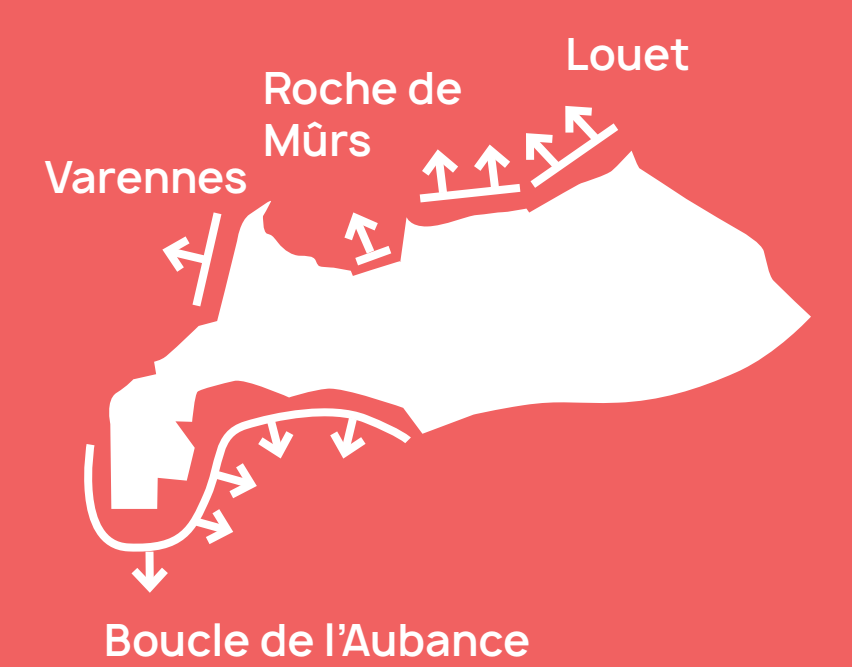
Ouvrir la ville sur ces paysages

Le centre urbain est entouré d'une diversité paysagère exceptionnelle. La relation entre l'urbain et les paysages alentours est essentielle, le cadrage d'un paysage rural ou sauvage découpé par la ville permet de se repérer et de développer le sentiment d'appartenance au territoire. Il s'agit aussi de réinvestir et de réinventer les lisières de la ville afin que ces espaces deviennent de véritables zones de contact avec ces paysages :

- Le contact entre le Louet et le quartier de la Fontenelle est une opportunité pour affirmer le visage

urbain du Louet sur la commune.

- L'ancienne sablière et la Prée d'Érigné sont des espaces générateurs de contact avec la nature à proximité immédiate de la ville.
- Le secteur des Varennes est une lisière de la ville dédiée aux sports, aux activités ludiques et au jardinage.
- L'espace naturel de la boucle de l'Aubance offre l'opportunité d'un nouvel équilibre entre bourg de Mûrs, le futur quartier des Hauts de Mûrs, les activités agricoles et la zone humide.
- Travailler l'interface entre la route de Nantes et la roche de Mûrs pour ouvrir sur ce paysage de promontoire.

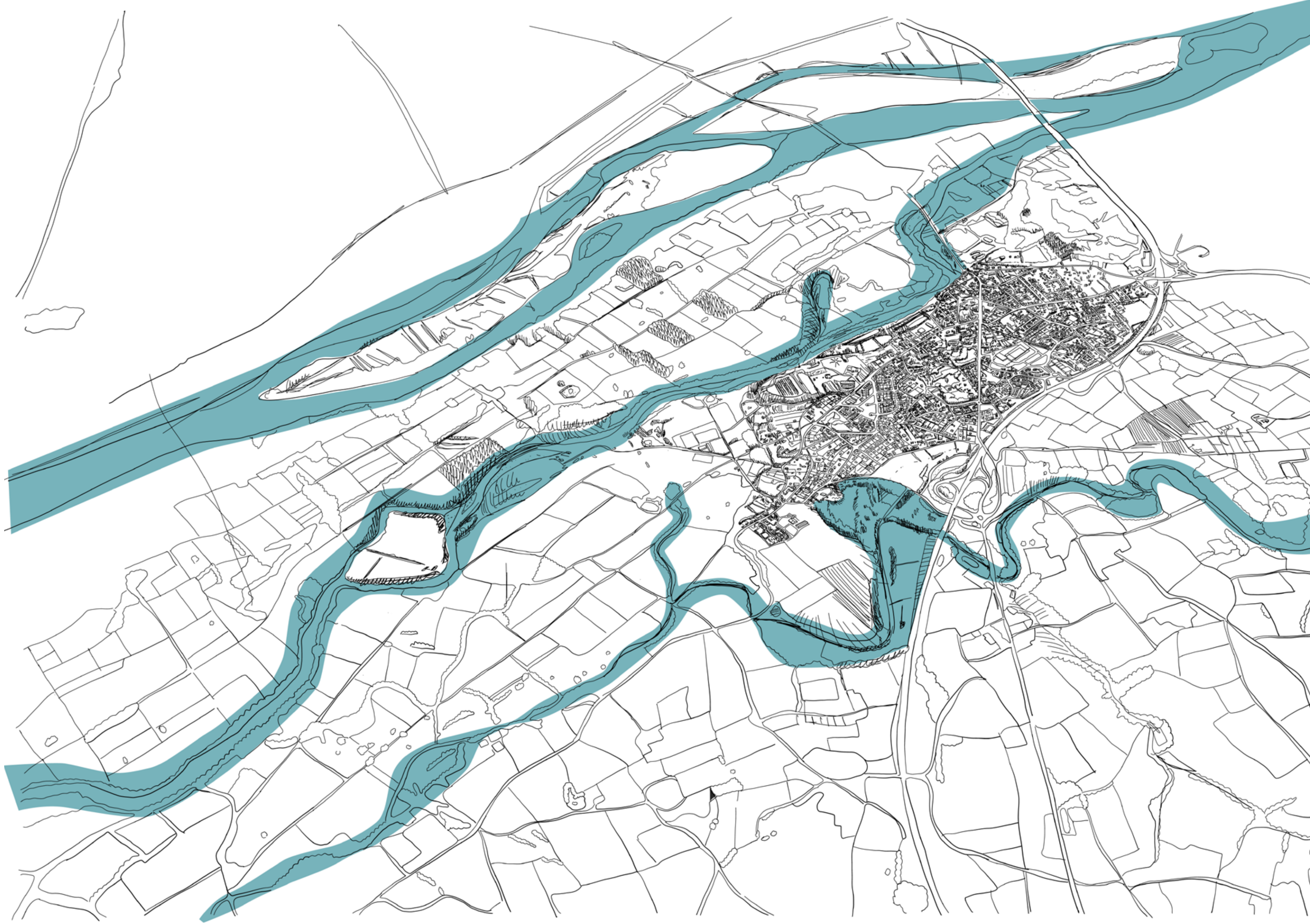


Conserver durablement le caractère ville/nature

Contrairement à l'image d'Épinal du cœur de ville, le centre géométrique de la partie urbaine de Mûrs-Érigné n'est pas urbanisé mais regroupe plusieurs grands parcs et domaines paysagers. Ce cœur de nature est une spécificité forte qui participe à l'idéal de ville paysage recherché par les habitants. Cependant au-delà de ce centre végétal, les espaces publics se

traduisent par une forte minéralité. Un enjeu fort est donc de favoriser le retour de la nature en milieu urbain sous différentes formes : alignement d'arbres, végétalisation de parvis, agriculture urbaine... Mais aussi de maintenir le patrimoine arboré existant dans les projets urbains. Le retour du végétal en ville s'accompagne du défi de la gestion raisonnée des espaces verts de la commune qui s'est doté d'un plan de gestion différencié.





Paysages de l'eau

Diversité des cours d'eau

La commune est marquée par la diversité des cours d'eau présents sur son territoire :

- Le paysage exceptionnel de la Loire au nord de la commune, visible depuis l'ouverture du hameau de Villeneuve.
- Le paysage ligérien patrimonial du Louet au niveau du quartier de la Fontenelle qui s'ensauvage ensuite.
- Le paysage à échelle humaine de l'Aubance, une rivière sinueuse discrète à réinvestir.

Ces trois rivières caractérisent et animent les paysages de Mûrs-Érigné. Pourtant c'est aujourd'hui le Louet qui concentre l'attention. L'enjeu est de redécouvrir l'Aubance et le bras principal de la Loire ainsi que leurs espaces associés (zone humide, boire) et de comprendre le rôle paysager, ludique, et environnemental de ces cours d'eau.

L'eau discrète

En complément du réseau de cours d'eau, la commune dispose d'eau sous des formes plus quotidiennes. Rigoles, fossés humides, puits, lavoirs et abreuvoirs ponctuent et structurent l'identité du territoire. Individuellement, ces éléments peuvent paraître modestes dans le paysage, mais leur accumulation témoigne de l'évolution des usages de l'eau et participe à la diversité des milieux écologiques.

Axes et promontoires

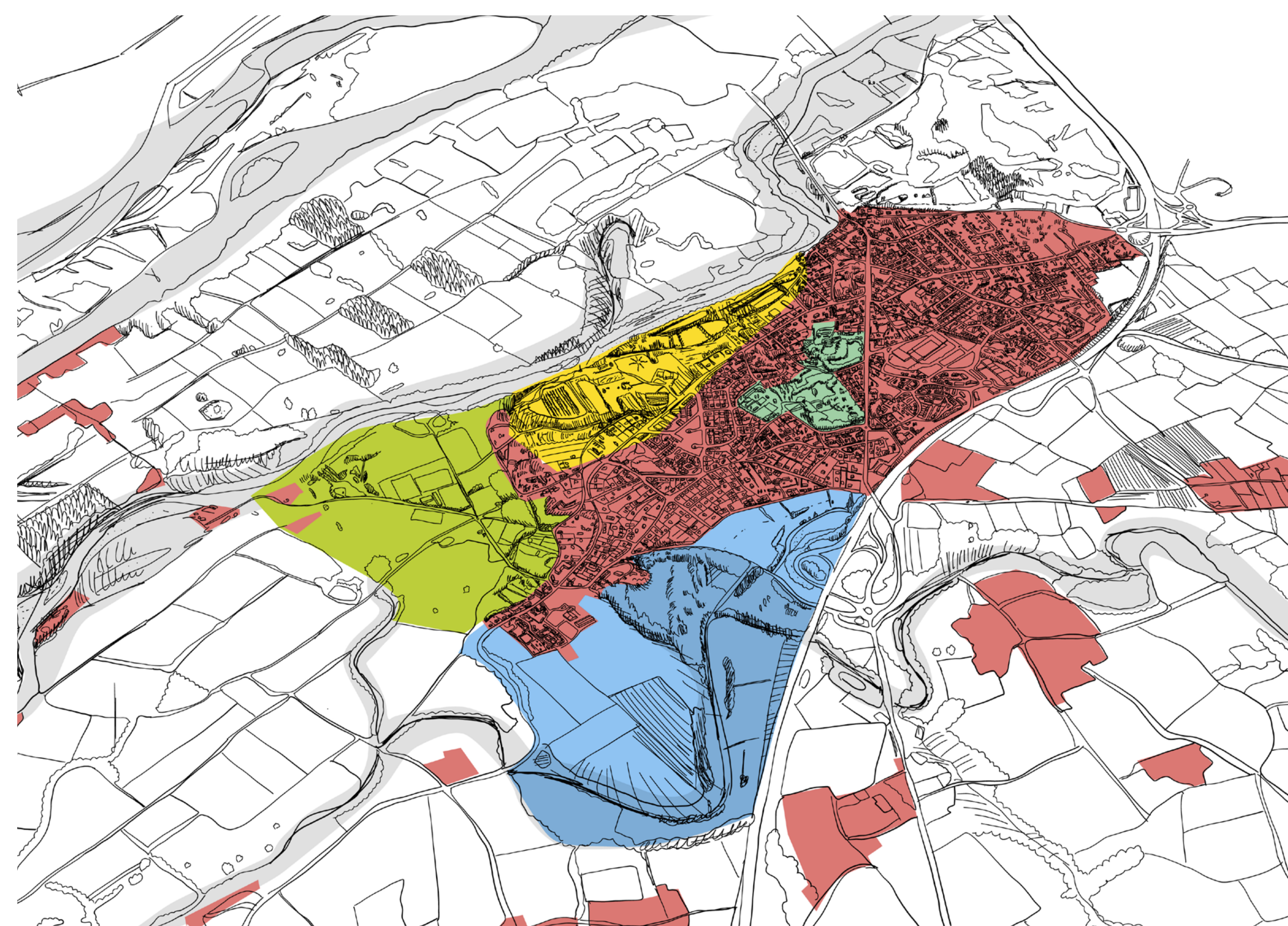
mobilité et paysage

Les axes routiers majeurs comme la route de Cholet et l'A87 mais aussi les chemins rectilignes des plaines du Louet offrent des orientations Est-Ouest qui guident le regard vers l'horizon. Une qualité qui permet de se situer et d'apprécier la topographie de la commune.

Le revers de ces grands axes est la monotonie pour la promenade, et l'omniprésence de la voiture aux dépens des usages actifs. De plus les échangeurs de l'A87 ont bouleversé en profondeur la topographie du site et participé à une banalisation du paysage.

Promontoires

Les promontoires géologiques de la Roche de Mûrs et de la Roche d'Érigné sont autant des marqueurs forts de la silhouette de la commune, que des points de contemplation des paysages à proximité des zones habitées (privatisée dans le cas de la Roche d'Érigné). Les coteaux de l'Aubance orientés vers la Loire facilitent eux aussi le repérage. La vue offerte participe indéniablement à la qualité du cadre de vie des hameaux. Ces reliefs ondulés permettraient potentiellement des promenades entre les vignes, en surplomb du paysage urbain de Mûrs-Érigné.



L'urbain en grappe

Réinventer la ville par le cœur

Le développement urbain par zone de Mûrs-Érigné durant les années 70 a entraîné une banalisation du paysage et une perte de lisibilité des entités géographiques.

Le cœur paysager de la commune a été préservé et offre les bases idéales pour réinventer la notion de centralité et de vivre ensemble à Mûrs-Érigné. De même le réseau de venelles existant est à renforcer afin d'amplifier l'usage des mobilités douces, mais aussi de créer des zones de rencontre dans des quartiers de lotissement.


Réinventer la ville par ses lisières

Les lisières de l'agglomération offrent une diversité de situations permettant de reconstruire du lien entre la ville et les paysages. Rendre accessible en travaillant le maillage de circulations douces et révéler les spécificités de ces lisières sont autant d'opportunités de reconnecter les habitants aux richesses paysagères de la commune : zone humide de l'Aubance, bord de Louet patrimonial, Prée d'Érigné ou encore le promontoire de la Roche.

Voici la synthèse du travail réalisé avec les habitants de Mûrs-Érigné lors des tables rondes du paysage du 17 novembre 2018. Cet atelier avait pour objectif de comprendre et de spatialiser les usages des paysages, de saisir leurs valeurs et de formaliser des enjeux. Les participants se sont répartis en deux groupes, l'un travaillant sur les paysages urbains l'autre sur les paysages agricoles et hydrauliques

Habitants et Experts des paysages

Quels enjeux pour les paysages urbains ?



- Comment valoriser les déplacements à vélos ?
- Comment faciliter les déplacements piétons entre chaque grappe ?
- Comment améliorer la signalétique piétonne pour mieux se repérer ?
- Comment valoriser la singularité des quartiers et leurs ambiances pour donner envie aux plus grand nombre de les découvrir ?
- Comment relier les hameaux périphériques avec le reste de la ville ?
- Nécessité de créer des lieux de rencontres surtout pour les jeunes.

